

## Commerce extérieur - Nouveau fédérateur de la famille prioritaire à l'export pour l'agroalimentaire (04.01.19)

Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, et Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat, ont nommé Jean-François Loiseau fédérateur de la famille prioritaire à l'export pour l'agroalimentaire.

Le dispositif des fédérateurs à l'export permet de nouer un partenariat entre l'Etat et une personnalité du secteur privé pour communiquer et fédérer une offre sectorielle à destination des marchés étrangers. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie gouvernementale de soutien au commerce extérieur lancée par le Premier ministre le 23 février dernier. Le dispositif concerne les secteurs de l'agroalimentaire, des énergies renouvelables, des industries culturelles et créatives, de la santé et de la ville durable.

M. Loiseau, qui est agriculteur, président de la coopérative Axéreal et président de l'organisation interprofessionnelle de la filière céréalière Intercéréales, aura pour mission de participer à la constitution d'une équipe France à l'export afin de développer des démarches collectives et d'identifier des solutions pour améliorer les performances des entreprises agricoles et agroalimentaires à l'international. Il agira en étroite liaison avec le comité stratégique de filière agroalimentaire du conseil national de l'industrie. Son mandat visera également à mettre en œuvre les conclusions de l'atelier export des Etats Généraux de l'Alimentation, que M. Loiseau a présidé.

Le secteur agricole et agroalimentaire représente 3,5% du PIB de notre pays et le troisième excédent de notre balance commerciale, à 5,5 milliards d'euros en 2017. La France est le sixième exportateur agroalimentaire mondial mais doit faire face à une concurrence qui se renforce. L'export constitue un relais de croissance incontournable pour les entreprises du secteur et un levier majeur de développement économique et de création d'emplois partout en France.